

DÉCLARATION AFRICAINE SUR

L'ÉVANGILE DE LA PROSPÉRITÉ

&

LE MOUVEMENT
PAROLE DE FOI



Édition originale publiée en langue anglaise sous le titre :
Africa Statement on the Prosperity Gospel and Word of Faith Theology
Copyright © 2025 by North Point Baptist Church (Kenya)

Publié par Ekklesia Afrika Ltd.
P. O. Box 52861-00100
Nairobi, Kenya

Traduit et publié avec permission.

Édition en langue française sous le titre :
***Déclaration africaine sur l'évangile de la prospérité
et le mouvement parole de foi***
Copyright © 2025 par Église Baptiste Bethléem (Yaoundé, Cameroun)

Publié par AXIS MINISTRIES
9001 Route Tillabéry, Koubia
Niamey, Niger

Traduction : Jonathan Audrey Zohoun

ISBN: 979-8-218-78703-5

CONTENU

Preface	1
Les articles	3
Les premiers signataires	17
Ce que vous pouvez faire	21
Ressources recommandées	23

DÉCLARATION AFRICAINE SUR
**L'ÉVANGILE DE LA PROSPÉRITÉ ET
LE MOUVEMENT PAROLE DE FOI**

PRÉFACE

Dans chaque génération, l'Église de Jésus-Christ est confrontée à de nombreux dangers. Certains dangers viennent de l'extérieur de l'Église (Actes 20.29). Mais, les plus redoutables dangers sont ceux qui viennent de l'intérieur (Actes 20.30). Les auteurs de la Bible étaient conscients de ces dangers lorsqu'ils ont mis en garde contre les faux enseignements trompeurs et les faux enseignants dangereux. D'autres avertissements abondent, invitant l'Église à faire preuve de vigilance et de discernement afin de sauvegarder le précieux dépôt de la « foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 3 LSG). Les mises en garde apostoliques sont si fortes que tous ceux qui prêchent un autre évangile sont déclarés être « anathèmes » (Gal 1.8 LSG).

De nos jours, au XXI^e siècle, l'Église est toujours confrontée à de nombreux dangers doctrinaux conformément aux mises en garde des apôtres du Nouveau Testament. L'appel au discernement et à la vigilance s'applique à nous aujourd'hui tout autant qu'à eux à l'époque. Au premier rang de ces dangers figurent les enseignements connus sous le nom *d'évangile de prospérité* et *le mouvement parole de foi*. Ces enseignements sont en fait une constellation de doctrines qui se renforcent mutuellement et qui affirment, en substance, que la santé et la richesse dans cette vie sont garanties aux chrétiens en tant que conséquence directe de l'œuvre expiatoire du Fils de Dieu sur la croix. Ces bénédictions

de prospérité matérielle doivent être saisies par l'exercice de la « foi, » exercice qui consiste entre autres à des dons financiers et des paroles de proclamation positive.

Un simple coup d'œil aux églises locales du continent africain révèle que cet enseignement s'est infiltré dans de nombreuses congrégations et est devenu leur doctrine fonctionnelle. Même des églises qui se revendiquent une foi très solide ont été infiltrées par cette doctrine de la santé et de la richesse, au point de compromettre leurs propres convictions. Il est de plus en plus difficile de croire que parce qu'une congrégation porte le nom de « presbytérienne, » elle adhérera aux doctrines énoncées dans la Confession de Westminster. Ce n'est pas parce qu'une congrégation porte le nom d' « anglicane » qu'elle adhère aux Trente-neuf articles. Ce n'est pas parce qu'une congrégation porte le nom de « baptiste » qu'elle se conforme à des déclarations telles que la Confession Baptiste de Londres de 1689, la Confession du New Hampshire ou d'autres du même genre.

Il est donc nécessaire d'adopter une déclaration formelle pour aider à tracer une ligne claire entre ceux qui adhèrent à l'évangile de prospérité et au mouvement de parole de foi et ceux qui n'y adhèrent pas. Ce qui suit est donc une série d'affirmations et de négations à cette fin. L'objectif n'est pas de provoquer des divisions inutiles, mais d'aider à clarifier la position des différentes congrégations et dénominations à l'égard de cet enseignement dangereux. Nous espérons que de nombreuses personnes adhéreront à cette déclaration et s'efforceront de protéger le peuple de Dieu de ce fléau.

Pour la seule gloire du Dieu trinitaire.

Article 1

NOUS AFFIRMONS que notre Père céleste est bon et qu'Il se réjouit de faire de bons dons à tous Ses enfants. Nous affirmons que tous les bons dons, y compris la santé et la richesse, nous viennent de Dieu sans mauvaise intention ni motif caché. Nous affirmons que ces dons nous sont accordés par Dieu en vertu de Sa propre et libre grâce. Nous affirmons qu'Il nous les donne pour que nous en jouissions et que nous devons les recevoir avec modestie et gratitude.

NOUS NIONS que notre Père céleste ait garanti des bénédictions matérielles telles que la santé et la richesse à Ses enfants parce qu'ils sont Ses enfants et qu'ils ont la foi. Nous nions que la santé et la richesse dans cette vie soient une marque de notre filiation avec Lui et que l'absence de telles bénédictions soit la marque d'un échec à exploiter la plénitude de Son dessein et de Son désir pour notre vie terrestre.

(1 Samuel 2.7 ; Matthieu 7.11 ; 1 Timothée 6.17 ; Jacques 1.17)

Article 2

NOUS AFFIRMONS que la mort de Jésus sur la croix nous assure toutes les bénédictions conformes à notre salut ici et dans l'au-delà. Nous affirmons que le dessein de l'expiation est tel que, par la repentance et la foi, nous sommes unis au Christ et jouissons des bénédictions de la justification, de la sanctification et de la glorification future. Nous affirmons donc que, le salut de notre corps et la réception conséquente d'une santé et d'une richesse parfaites appartiennent à la partie de notre salut qui viendra dans la gloire.

NOUS NIONS que l'œuvre expiatoire de Jésus sur la croix nous garantisse la bénédiction de la santé et de la richesse ici-bas. Nous nions également que la plénitude envisagée dans le salut procuré à la croix sera pleinement appréciée par les saints dans cette vie, avec peu ou pas de distinction entre ce qui appartient à cet âge et ce qui viendra dans l'âge de la gloire.

(Romains 4.25, 8.23 ; 2 Corinthiens 5.21 ; Éphésiens 1.1-11 ; Tite 2.11-14 ; Hébreux 10.14 ; 1 Pierre 2.24-25 ; Apocalypse 21.1-7)

Article 3

NOUS AFFIRMONS que le sens voulu par le Saint-Esprit dans tout passage particulier de l'Écriture peut être véritablement discerné au moyen des conventions normales de la grammaire en ce qui concerne le genre du texte considéré. Nous affirmons en outre que le sens de tout passage adhère au contexte dans lequel il est placé, à la fois littéraire et biblico-théologique. Nous affirmons également que les interprétations correctes des Écritures devraient être plus ou moins conformes à la manière dont la vraie Église les a comprises au cours des âges.

NOUS NIONS que les Écritures devraient être interprétées de manière arbitraire sur la base d'impressions subjectives ou d'allégories directes liées à notre contexte actuel. Nous nions qu'il existe des révélations cachées dans les Écritures que seuls certains « oints » peuvent connaître et enseigner. Nous nions que l'utilisation de notre intellect pour comprendre le sens de l'Écriture nie l'œuvre de l'Esprit dans l'illumination.

(Luc 24.26-27, 44-47 ; Jean 5.39-40 ; Romains 15.4 ;
2 Timothée 3.16-17 ; 2 Pierre 1.20-21 ; 3.16-17)

Article 4

NOUS AFFIRMONS que l'alliance de Dieu avec Israël dans les Écritures est le reflet de Ses réelles interactions avec Lui dans l'histoire de la rédemption. Nous affirmons que, dans cette ancienne alliance, Dieu a très certainement garanti la prospérité matérielle à la nation d'Israël en signe de Sa bonté et de Son amour pour elle. Nous affirmons également que, à condition de respecter l'ancienne alliance, le peuple d'Israël pouvait légitimement prétendre à des bénédictions matérielles de la part de Dieu, comme l'indiquent des passages tels que Deutéronome 28. Cependant, Israël n'a toutefois pas obtenu ces bénédictions de manière permanente.

NOUS NIONS que les chrétiens d'aujourd'hui se trouvent dans la même relation avec Dieu qu'Israël sous l'ancienne alliance. Par conséquent, nous nions que les chrétiens d'aujourd'hui puissent prétendre aux bénédictions matérielles promises dans l'ancienne alliance.

(Genèse 12.2-3 ; Exode 19.4-6 ; Lévitique 26.3-13 ;
Deutéronome 7.13-14 ; 28.1-2 ; Malachie 3.10-12)

Article 5

NOUS AFFIRMONS qu'en vertu de l'ancienne alliance de Dieu, un Israélite qui ne respectait pas les termes de l'alliance était passible de la malédiction de Dieu. Nous affirmons que les conséquences de la rupture de l'alliance affectaient parfois même les générations futures. Nous affirmons en outre que la visite de l'iniquité jusqu'à la quatrième génération était la prérogative de Dieu et impliquait Sa connaissance de leur culpabilité devant Lui. Nous affirmons que cet état de fait a pris fin lorsque Jésus a été fait malédiction et qu'Il est mort pour Son peuple.

NOUS NIONS que les vrais chrétiens aujourd'hui puissent être sous une malédiction, générationnel ou autre, à cause de leur propre péché ou de celui de leurs ancêtres incroyants. Nous nions que les chrétiens doivent mener des enquêtes approfondies sur leur passé ancestral et, par conséquent, rechercher des délivrances spéciales supplémentaires des soi-disant « liens générationnels » en plus de la délivrance qui survient lorsque l'on est sauvé par le Christ. Nous nions également que ces délivrances spéciales soient obtenues en visitant des sites de prière spéciaux, en consultant des « oints » spéciaux ou en faisant des offrandes financières.

(Exode 20.5 ; Lévitique 26.14-39 ; Deutéronome 11.26-28 ; 30.15-20 ; Jérémie 32.18-19 ; Galates 3.13)

Article 6

NOUS AFFIRMONS que, dans l'Ancien Testament, Dieu S'est révélé aux hommes dans des autels, des tabernacles et des temples temporaires. Nous affirmons que ces lieux servaient de points de rencontre entre Dieu et l'homme sur la terre. Nous affirmons donc que les autels, les tabernacles et les temples avaient une valeur réelle dans le culte du peuple de Dieu. Nous affirmons également que tous ces éléments ont trouvé leur accomplissement en Jésus, qui est la révélation finale de Dieu et le lieu de rencontre entre Dieu et l'homme. Nous affirmons qu'après Jésus, aucun lieu terrestre ne possède de signification spirituelle particulière en tant que portail d'accès à la bénédiction divine ou en tant que lieu de culte indispensable.

NOUS NIONS que les bâtiments des églises locales soient ou doivent être dotés d'autels servant de points de connexion avec le ciel. Nous nions également que les chrétiens doivent « élever » des autels visibles ou invisibles afin d'obtenir le contrôle spirituel d'un territoire particulier. Nous nions que des délivrances spéciales soient nécessaires pour démolir des autels invisibles afin de débarrasser des familles, des églises, des villes ou des pays du mal spirituel.

(Genèse 13.4 ; Exode 25,8-9 ; Jean 2.19-22 ; 4.21-23 ;
Hébreux 8.1-2 ; 9.11-12, 24 ; 10.19-22)

Article 7

NOUS AFFIRMONS que la souffrance sous diverses formes est un élément normal de la vie dans ce monde déchu. Nous affirmons également que Dieu décrète positivement la souffrance pour Son peuple selon Ses desseins bienveillants, pleins d'amour et de sagesse. Nous affirmons que les chrétiens ne devraient pas considérer la souffrance comme une chose étrange. Néanmoins, nous affirmons qu'une partie de l'espérance chrétienne est l'éradication de la souffrance dans l'âge de gloire. Nous affirmons que, bien que les chrétiens doivent supporter patiemment leurs souffrances et même se réjouir au milieu des souffrances, ils ne doivent pas les rechercher ni s'en délecter.

NOUS NIONS que la souffrance soit nécessairement le résultat de nos faiblesses dans la foi. Nous nions que la souffrance se produise à l'encontre de la volonté de Dieu pour nos vies. Nous nions également que l'apparition de la souffrance dans nos vies nécessite des délivrances spéciales qui impliquent des dons financiers à des « hommes de Dieu, » des déclarations positives ou des proclamations prophétiques.

(Jean 16.33 ; Actes 14.22 ; Romains 5.3-5 ; 8.17-18 ; 2 Corinthiens 1.3-5 ; Philippiens 1.29, 3.10 ; 2 Timothée 3.12 ; Jacques 1.2 ; 1 Pierre 4.12-19)

Article 8

NOUS AFFIRMONS que le fait de donner de l'argent à son Église locale est une discipline spirituelle bénéfique. Nous affirmons que les chrétiens sont appelés par Dieu à faire preuve de générosité, de régularité et de sacrifice dans leurs dons financiers. Nous affirmons que, ce faisant, ils se constituent des trésors dans les cieux, là où la teigne et la rouille ne peuvent atteindre et où les voleurs ne peuvent pénétrer et voler. Nous affirmons également qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir et que du privilège de donner viennent des fruits et des bénédictions de la part de Dieu.

NOUS NIONS que le don d'argent soit conçu par Dieu comme un moyen de gagner ou d'obtenir les bénédictions de la santé et de la richesse. Nous nions que les chrétiens puissent acheter des miracles à Dieu ou que Dieu refuse Ses grâces à ceux qui ne donnent pas certaines sommes d'argent. Nous nions également que le fait de ne pas donner 10 % de son revenu entraîne la malédiction de Dieu sur un chrétien sous la forme de forces dévorantes telles que des factures inattendues, des maladies ou des pertes.

(Actes 20.35 ; 2 Corinthiens 8.1-5 ; 9.6-11 ; Éphésiens 4.28 ;
1 Timothée 6.6-10, 17-19 ; Hébreux 13.16)

Article 9

NOUS AFFIRMONS que nos paroles sont capables de faire beaucoup de mal ou d'aider les autres. En ce sens, nous affirmons que la vie et la mort, selon les proverbes, sont au pouvoir de la langue. Les mots ont donc un certain pouvoir d'influence. Nous affirmons conséquemment que les chrétiens doivent gérer leurs paroles avec sagesse en disant la vérité et en ne disant que ce qui tend à l'édification des autres. Nous affirmons en outre, qu'en parlant pour faire du bien aux autres, nous reflétons Dieu qui, Lui aussi, parle et accomplit Ses desseins par Sa parole.

NOUS NIONS que les paroles humaines aient un pouvoir créateur au même titre que la parole de Dieu. Nous nions que les chrétiens puissent appeler la matière à la réalité de l'existence par des déclarations positives. Nous nions également que le fait de prononcer des mots qui correspondent à notre réalité lorsque nous sommes par exemple malade ou manquons d'argent attire en quelque sorte ces réalités et les scelle de manière permanente.

(Proverbes 18.21 ; Matthieu 12.36-37 ; Éphésiens 4.25-29 ;
Colossiens 4.6 ; Jacques 1.19 ; 3.1-12)

Article 10

NOUS AFFIRMONS que tous les hommes et toutes les femmes sont créés à l'image de Dieu. Nous affirmons que cela leur confère une immense dignité et les distingue de manière unique du reste de la création. Nous affirmons également qu'en étant créé à l'image de Dieu, l'homme peut agir en tant que cocréateur avec Dieu par son travail physique et intellectuel en prenant des matières premières et en les transformant en produits bénéfiques.

NOUS NIONS que le fait d'être créé à l'image de Dieu fasse des chrétiens des « petits dieux » dotés d'une autorité surnaturelle et de la capacité de créer de nouvelles réalités à partir de rien par leur parole. Nous nions que lorsque l'Écriture qualifie les dirigeants et les juges de « dieux, » cela signifie qu'ils sont des êtres divins. Nous nions que le fait d'être créé à l'image de Dieu signifie que Dieu Se reproduisait en eux d'une manière analogue à la reproduction animale ou humaine.

(Genèse 1.26-28 ; 2.19 ; Job 38.1-42.6 ; Psaumes 82.6-7 ; Actes 20:35 ;
2 Thessaloniens 3.10-12)

Article 11

NOUS AFFIRMONS que la foi est un don de Dieu par lequel nous faisons confiance à Dieu et à Ses promesses. Nous affirmons que la foi est essentielle au salut et qu'elle est la main ouverte par laquelle nous saisissons la grâce salvatrice de Dieu. Nous affirmons que sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu et que la vie chrétienne doit donc être vécue dans la foi du début à la fin. Nous affirmons également que la foi plaît à Dieu et qu'Il répond souvent favorablement lorsque Ses enfants prient et vivent dans la foi.

NOUS NIONS que la foi soit une force personnelle que les chrétiens doivent utiliser pour manifester toute réalité qu'ils désirent. Nous nions que la foi soit un agent ou une substance indépendante qui possède un pouvoir créateur ou que Dieu est tenu d'honorer de manière décisive. Nous nions également que la foi nous protège de la souffrance.

(Éphésiens 2.8-9 ; Philippiens 1.29 ; 2 Pierre 1.1 ; Hébreux 11.6, 13)

Article 12

NOUS AFFIRMONS que la vie mentale et émotionnelle du chrétien est cruciale pour sa santé spirituelle globale. Nous affirmons que la façon dont un chrétien pense se répercute sur sa façon de vivre. Nous affirmons donc que les chrétiens ont le devoir de renouveler leur esprit en apprenant et en méditant continuellement la parole de Dieu.

NOUS NIONS que l'évocation d'images mentales positives ait le pouvoir d'attirer la manifestation de ces images dans la vie matérielle d'un chrétien. Nous nions que les techniques de visualisation soient l'un des moyens désignés par Dieu pour apporter la santé et la richesse.

(Romains 12.1-2 ; Éphésiens 4.17-24 ; Philippiens 2.5-11 ;
Colossiens 3.12-17 ; 2 Pierre 1.3)

Article 13

NOUS AFFIRMONS que Dieu a nommé des anciens pour servir de bergers et de surveillants pour les congrégations. Nous affirmons qu'il s'agit d'une position de privilège et de responsabilité. Nous affirmons que l'intention de Dieu est que, sous l'enseignement et la surveillance de bergers fidèles, les congrégations s'épanouissent spirituellement et soient protégées dans leur pèlerinage terrestre. Nous affirmons que, par conséquent, les anciens possèdent l'autorité déléguée pour conseiller et prendre soin de leurs troupeaux conformément aux Écritures.

NOUS NIONS qu'un pasteur, quel qu'il soit, a entre ses mains la destinée spirituelle d'un chrétien. Nous nions que Dieu lie le progrès et la joie dans la foi d'un chrétien individuel à un leader spirituel quel qu'il soit. Nous nions également que les chrétiens doivent accorder une loyauté et une révérence sans limites à leur pasteur, sous peine de subir la malédiction de Dieu.

(Actes 14.23 ; 20.28 ; Éphésiens 4.7-12 ; Tite 1.5 ; Hébreux 13.17 ;
1 Pierre 5.1-4)

Article 14

NOUS AFFIRMONS que Dieu, en tant que créateur, a déclaré le but pour lequel Il a créé l'homme et ce qu'il doit donc poursuivre, à savoir glorifier Dieu et jouir de Lui pour toujours. Nous affirmons donc que l'homme s'aligne le mieux sur le but qui lui a été donné par Dieu lorsqu'il chérit Dieu bien plus que tout ce que Dieu a créé. Lors de la chute, les désirs de l'humanité sont devenus confus, nous rendant enclins à poursuivre les bons dons plutôt que celui qui les donne, les choses créées plutôt que le créateur.

NOUS NIONS que le jugement des yeux de la chair puisse définir ce qui est bon sans référence à la parole de Dieu. Nous nions que le fait de faire appel aux désirs pécheurs et confus de l'homme pour le motiver puisse produire de bons fruits. Nous nions que Dieu devrait être utilisé comme un moyen d'atteindre un but quelconque, y compris la santé ou la richesse.

(Genèse 1.1 ; 2.16-17 ; Exode 20.2-4 ; Ésaïe 43.6-7 ; Romains 1.25 ;
1 Corinthiens 10.31 ; Éphésiens 2.1-10)

Les premiers signataires

Allan Waruhiu

Pasteur, Mercy Nairobi Church, Kenya

Arphaxad Chege

Pasteur, Presbyterian Church of East Africa, Kenya

Benard Kariuki Mbugua

Pasteur, GracePoint Church Thika Road, Kenya

Bernard Kuria

Pasteur, Trinity Baptist Church Kasarani, Kenya

Charles Maina Njau

Pasteur, Buruburu Baptist Church, Kenya

Chopo Mwanza

Pasteur, Faith Baptist Church Riverside, Zambia

Chris Kiagiri

Pasteur, North Point Baptist Church, Kenya

Confex Makhalira

Pasteur, Christ Presbyterian Church, Malawi

Dan Gachuki

Pasteur, Emmanuel Baptist Church, Kenya

Daniel Mutuku

Ancien, Buruburu Baptist Church, Kenya

Danson Ottawa

Directeur national, Africa Centre for Apologetics Research (ACFAR), Kenya

Dieudonné Tamfu

Pasteur, Église Baptiste Bethléem, Yaoundé, Cameroun

Dominic Kabaria

Pasteur, Trinity Baptist Church, Kenya

Emmanuel Kwasi Amofo

Clergé, Anglican Church of Kenya, Kenya

Fidel Nyikuri

Pasteur principal, GracePoint Church Limuru, Kenya

Graham Heslop

Chef d'édition, TGC Africa, Afrique du Sud

Harrison Mungai

Pasteur principal, GracePoint Church Kikuyu, Kenya

Isaiah Maina

Pasteur, Trinity Baptist Church Kasarani, Kenya

Joe Mwita Thwagi

Pasteur, Upendo Gospel Community Church, Kenya

John Musyimi

Pasteur principal, North Point Baptist Church, Kenya

Joseph Masunga

Pasteur, Injili Bible Church, Kenya

Joshua Lemayian

Pasteur adjoint, Emmanuel Baptist Church, Kenya

Ken Mbugua

Pasteur principal, Emmanuel Baptist Church, Kenya

Kevin Nyagaka

Pasteur, Upendo Gospel Community Church, Kenya

Kyle Tamblyn

Pasteur des jeunes, Honeyridge Baptist Church, Afrique du Sud

Mark Ben Thuku

Résident pastoral, North Point Baptist Church, Kenya

Matt Elmore

Directeur, Kuza, Kenya

Mpumelelo Kunene

Pasteur, Heritage Baptist Church, Afrique du Sud

Peter Kamau

Pasteur, GracePoint Church Waiyaki Way, Kenya

Philip Ipala

Pasteur, Cornerstone Baptist Church, Nairobi, Kenya

Philip S. Hunt

Pasteur, Kitwe Church, Zambie

Raymond Ndung'u

Assistant d'enseignement, Nairobi Institute of Reformed Theology, Kenya

Rodgers Atwebembeire

Directeur régional, Eastern Africa, Africa Centre for Apologetics Research (ACFAR), Ouganda

Samuel O. Oluoch

Pasteur, Grace Baptist Church, Nairobi, Kenya

Selian Meoki

Directeur exécutif, Ekklesia Afrika, Kenya

Seth Diang'a

Pasteur, Redeemer Bible Church, Kenya

Titus Mburu

Ancien, GracePoint Church Kikuyu, Kenya

Tommie van der Walt

Directeur exécutif d'Imprint; Ancien, Brackenburst Baptist Church, Afrique du Sud

Ce que vous pouvez faire

1. Signez la déclaration en ligne à www.africastatement.org/sign
2. Partagez la version en ligne de la déclaration avec d'autres personnes sur les réseaux sociaux: www.africastatement.org
3. Indiquez à d'autres personnes des ressources fiables sur l'évangile de la prospérité, telles que celles répertoriées dans la section « **Ressources recommandées** ».
4. Utiliser cette déclaration pour évaluer les partenaires potentiels de votre église, école biblique ou ministère.

Ressources recommandées

Ken Mbugua et al. *La prospérité ? À la recherche du vrai évangile*. Trois-Rivières, Québec : Éditions Impact, 2018.

Demars, Sean et Mike McKinley. *Comblés de toutes bénédictions: Santé, richesse, sécurité et la vraie prospérité selon Dieu*. Marpent, France : BLF Éditions, 2024.

Piper, John. *Dieu est l'Évangile*. Trois-Rivières, Québec : Éditions Cruciforme, 2021.

Hinn, Costi W. *Les coulisses de l'évangile de prospérité: Un témoignage enrichissant*. Romanel-sur-Lausanne : Ourania, 2021

« Dans chaque génération, l'Église de Jésus-Christ est confrontée à de nombreux dangers. Certains dangers viennent de l'extérieur de l'Église (Actes 20.29)...Nous espérons que de nombreuses personnes adhéreront à cette déclaration et s'efforceront de protéger le peuple de Dieu de ce fléau. »

- Extrait de la préface

Lisez, signez et partagez la déclaration :

www.africastatement.org



AXIS
MINISTRIES

